



Communiqué de presse

Verviers, le 17 juin 2019

DESTRUCTION DE PLANTES PARTIELLEMENT PROTÉGÉES AU GRAND VIVIER DE STEMBERT

Ce 12 juin, la Ville de Verviers a été avertie de l'arrachage par 3 individus des *Ranunculus lingua* (aussi appelées grandes douves) du Grand Vivier de Stembert.

Une enquête pour identifier les individus et une réflexion sur les mesures à prendre furent immédiatement lancées.

Une plainte a donc été déposée auprès du commissariat de police de Mangombroux pour infraction à la loi sur la conservation de la nature.

Le numéro de plaque du véhicule ayant été relevé les suspects devraient être rapidement identifiés.

Heureusement, ces belles plantes aux fleurs jaunes avaient été laissées en tas sur place et les conditions météorologiques ont permis une bonne conservation de celles-ci.

Elles ont donc été récupérées par le service des espaces verts pour les y replanter. La Ville de Verviers a donc bon espoir que celles-ci reprennent possession de la berge et que ce patrimoine végétal n'ait donc pas disparu pour de bon en ce lieu. Ce site étant un endroit propice au développement de la biodiversité, il est important de rappeler qu'il n'est pas destiné à des activités de pêche.

Ces plantes avaient été identifiées par la Ville lors de l'inventaire de la végétation réalisé par ses services dans le cadre d'une gestion du Grand Vivier.

Celui-ci faisant l'objet d'un problème de descente de son niveau d'eau l'été, un projet y est effectivement à l'étude.

CONTACT

Ville de Verviers –Service Environnement

087/327.557

info@verviers.be

